

Zeitschrift:	Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chorus svizzers
Herausgeber:	Schweizerische Chorvereinigung
Band:	9 (1986)
Heft:	2
Rubrik:	17ème réunion du Comité central des 8 et 9 novembre 1985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

17^{ème} réunion du Comité central des 8 et 9 novembre 1985

Le Comité central a reçu la confirmation d'adhésion de la Société cantonale des chanteurs saint-gallois pour 1987. L'USC comprendra donc bientôt la totalité des associations cantonales.

Les Romands sont représentés à l'USC par 8200 chanteurs, soit environ le 15% de l'ensemble.

Après son élection en mai 1985, le président central, M. Ernst Kleiner, a pris contact par lettre personnelle avec les associations des pays voisins.

Le Comité directeur est entré en relation avec le mouvement «A cœur joie».

Une équipe de trois membres comprenant MM. Frédéric Dupertuis, Ernst W. Eggiemann et Bernhard Stolz se chargeront des relations publiques.

M. Theo Marti, nouvel administrateur de la Revue a proposé une autre conception de notre organe de liaison pour 1987. Dix numéros annuels sont prévus, de même qu'un format A4 et un tirage plus important, ce qui devrait permettre un autofinancement.

Lors des deux dernières séances de la Commission de Musique, la forme et la conception des futures fêtes suisses de chant ont été mises à l'ordre du jour. Il est apparu qu'une nouvelle formule serait la bienvenue, 1991 offrirait une occasion à ne pas manquer, surtout dans le cadre de CH91, prochaine exposition nationale et anniversaire commémorant les 700 ans de la fondation de la Confédération. Un groupe de travail en posera les jalons.

rr

Prochaine séance du Comité Central: 5 avril 1986 à Zurich

Concert au Casino de Berne

Dans le cadre de l'Année européenne de la musique et sous les auspices de l'Association fédérale de musique, de la Société fédérale des orchestres et de l'Union suisse des chorales, une manifestation s'est déroulée à Berne, le samedi 26 octobre, en la grande salle du Casino.

Représentant les diverses régions de notre pays, plusieurs ensembles instrumentaux et vocaux de haut niveau ont enchanté un public enthousiaste mais malheureusement peu nombreux.

Un programme copieux, entrecoupé de discours parfois trop longs, a permis de mesurer l'excellent travail accompli au sein des chorales, des fanfares et des orchestres qui nous furent présentés.

Bien que toutes les prestations mériteraient d'être mentionnées, on n'en voudra pas à un auditeur neuchâtelois de relever spécialement celles de la Chanson du Pays de Neuchâtel et de la Fanfare de Crissier (VD), deux ensembles qui ont fait honneur à la Romandie qu'ils étaient les seuls à représenter.

Pourquoi a-t-il fallu que la note discordante soit apportée par la présentatrice dont toutes les annonces ont été faites en dialecte. A défaut d'utiliser les quatre langues nationales, on aurait pu s'en tenir au hochdeutsch, rendant ainsi la présentation compréhensible à un plus grand nombre d'auditeurs. Qu'aurait-on pensé si la manifestation avait eu lieu à Fribourg et les annonces faites en patois de la Gruyère? Oublions cette bêtise et conservons le souvenir d'un magnifique concert.

F.P.

(de Francis Perret, ancien président de la Commission de musique (Neuchâtel), directeur de plusieurs chorales)